

2.13 La sécurité et la sûreté maritimes



CHIFFRES CLÉS 2018

Pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2018 :

18 % soit la diminution des décès en mer liés aux activités de loisirs entre 2017 et 2018

20 % soit l'augmentation des opérations de sauvetage entre 2017 et 2018

9 % des interventions sont des fausses alertes

FAITS MARQUANTS

En juillet 2018 le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques (SNOSAN) a lancé son site internet. Cet observatoire interministériel répond à la volonté de mieux connaître les caractéristiques des accidents relatifs à la plaisance et aux activités nautiques récréatives et sportives en eaux françaises pour mieux les prévenir

La sécurité maritime est liée à la protection des personnes et de l'environnement. Elle couvre la sauvegarde de la vie humaine, l'assistance des navires en difficulté, le sauvetage, la signalisation maritime et la réponse de la sécurité civile en mer. La sûreté maritime recouvre la prévention et la lutte contre les actes illicites à l'encontre du navire, des personnes ou des installations portuaires.

La sécurité et la sûreté maritimes sont des fonctions régaliennes visant à la protection des personnes et de l'environnement en mer. Elle revêt plusieurs composantes, en particulier le contrôle de la sécurité des navires, la signalisation maritime, le sauvetage en mer, la lutte contre les pollutions marines et la formation qui sont des prérogatives de la Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique.

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Atlantique (CROSSA Étel) assure 4 types de mission : recherche et sauvetage maritimes, surveillance de la navigation maritime, surveillance des pollutions, surveillance des pêches maritimes. Pour assurer ses missions, le CROSS peut faire appel à tous les moyens de l'État : patrouilleurs et vedettes des affaires maritimes, vedettes, navires, hélicoptères et avions de la Marine nationale des Douanes, de la Gendarmerie et de la Protection civile.

Il fait également appel aux canots et vedettes de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), ainsi qu'à tout navire se trouvant à proximité d'une zone de détresse.

Ainsi, l'optimisation des moyens de surveillance maritime constitue un enjeu fort pour la façade.

◆ La signalisation maritime

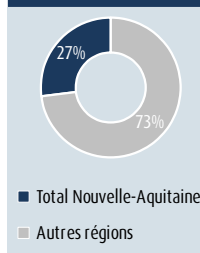
1162 objets nautiques de signalisation maritime (établissements de signalisation maritime et aides à la navigation de complément) jalonnent le littoral de la région (phares, bouées, tourelles, amers...);

415 établissements sont actifs, c'est-à-dire à optique lumineuse ;

16 phares sont en service soit **14 %** des phares français situés dans la région ;

3 subdivisions des phares et balises sont réparties le long du littoral à

Part des interventions géolocalisées par le CROSS Étel en 2018



Bayonne, le Verdon-sur-Mer et La Rochelle et des moyens nautiques sont mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, pour assurer le balisage maritime des côtes, îles et estuaires depuis la frontière espagnole jusqu'à la limite nord de la Charente-Maritime ;

1 baliseur océanique « Le Gascogne » et **1** bateau de travaux « le Pointe-de-Grave » sont mis en œuvre par l'armement des Phares et Balises, et ont pour port d'attache Le-Verdon-sur-Mer ;

2 bateaux de travaux ont pour port d'attache La Rochelle.

◆ Le sauvetage en mer

1266 interventions concernant la recherche et le sauvetage, l'assistance ont été géolocalisées par le CROSS Étel sur le littoral sud-atlantique en 2018 ;

16 stations côtières de la SNSM sont réparties sur le littoral Sud-Atlantique ;

300 à 400 interventions de sauvetage en mer sont opérées par la SNSM chaque année.

◆ La sécurité des navires

2 centres de sécurité des navires (CSN) à La Rochelle et à Bordeaux, et **1** antenne à Anglet relevant de la DIRM Sud-Atlantique sont chargés de vérifier la conformité à la réglementation nationale et internationale des navires français ainsi que des navires étrangers faisant escale dans les ports de la façade Sud-Atlantique ;

1399 visites de sécurité tous types confondus ont été effectuées en 2018 par les centres de sécurité des navires de la région dont **601** navires de pêche, **384** navires aquacoles, **170** navires de charge, **135** navires à passagers et **79** navires de plaisance à utilisation commerciale, **5** navires spéciaux, **1** patrouilleur ;

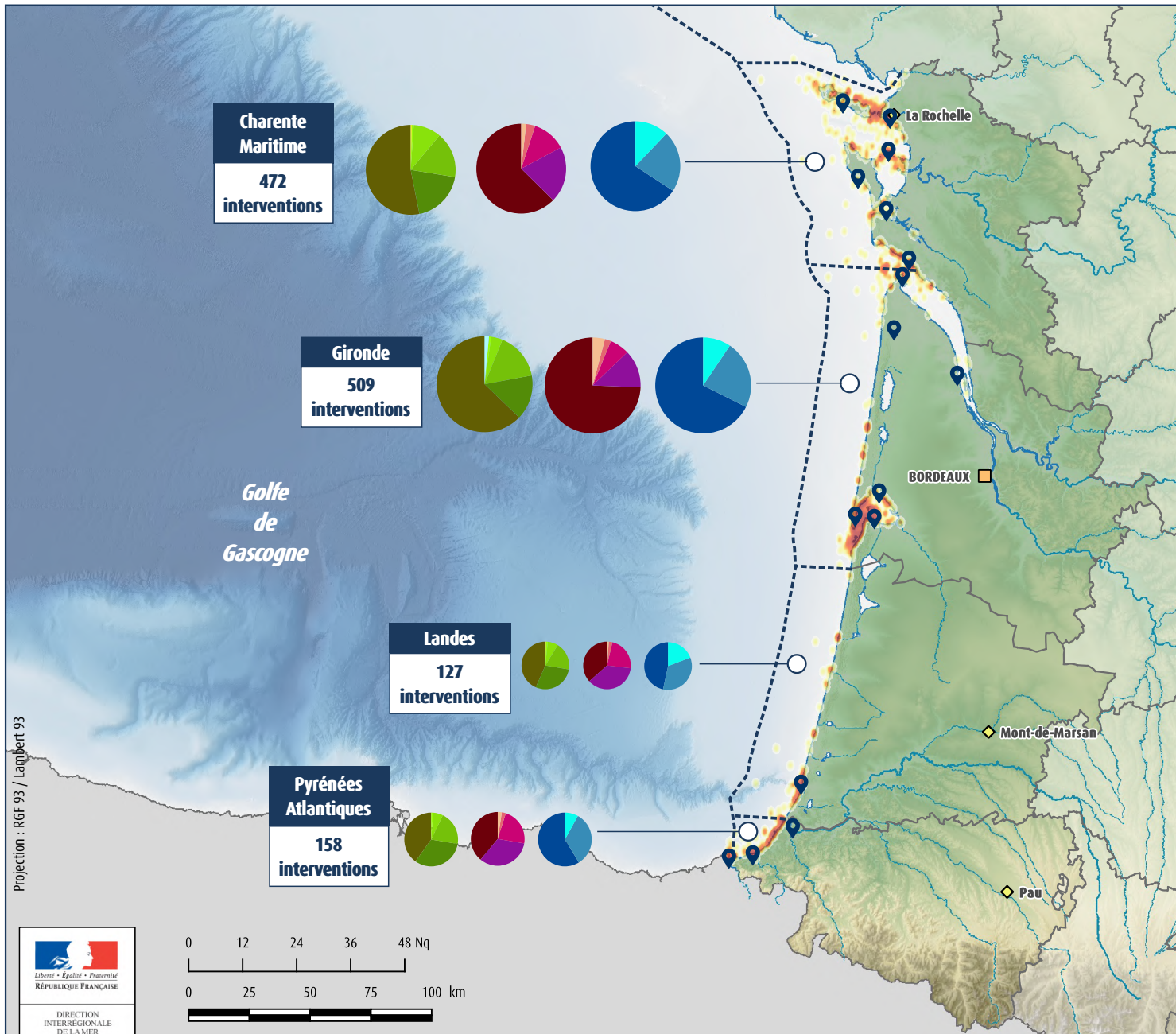
105 inspections de navires de commerce étrangers ont été menées en 2018 dans le cadre du Mémoire de Paris sur le contrôle des navires par l'État du port.

◆ La lutte contre les pollutions marines à terre (POLMAR-TERRE)

La Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique gère un des 8 centres métropolitains de stockage de matériels de première urgence destinés à faire face aux pollutions maritimes. Ce centre basé au Verdon-sur-Mer, disponible 24h/24h et 7j/7j, constitue un pôle de compétences techniques et opérationnelles à disposition du préfet de zone de défense et de sécurité sud-ouest.

[Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques](#)

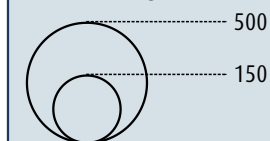
Les interventions de secours et d'assistance sur la façade Sud-Atlantique



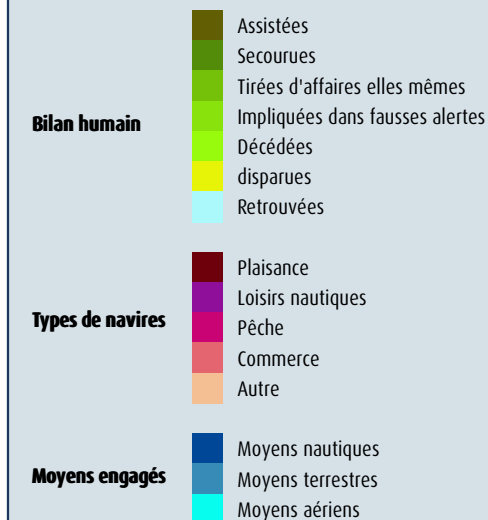
Principales zones d'intervention géolocalisées par le CROSS Étrel en 2018*

Stations de la SNSM

Nombre d'interventions de secours et de sauvetage coordonnées par le CROSS Étrel en 2018



Répartitions (en %) des interventions coordonnées par le CROSS Étrel en 2018



*La densité est calculée en fonction du nombre de point (interventions) dans un endroit dans lequel plus le nombre est important plus la valeur est grande. La carte de chaleur permet d'identifier facilement les "points chauds" et les grappes de points.

Sources : SNOSAN, SNSM
Copyrights : ©SHOM, ©BD ALTI (IGN), © GEOFLA (IGN)
Réalisation : DIRM SA / MCPPLM - Juin 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION
INTERRÉGIONALE
DE LA MER
SUD-ATLANTIQUE